



ÉTUDES & ANALYSES | NOVEMBRE 2019

# L'insertion professionnelle des aides-soignants

Une photographie de l'insertion professionnelle à court terme des aides-soignants diplômés en 2018 dans le Grand Est

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

**OREF**  
GRAND EST



## AVANT-PROPOS

Dix enquêtes d'insertion ont été réalisées en 2019 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2018 : cinq enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, infirmiers, auxiliaires de puériculture, aide-soignants, puériculteurs) et cinq auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

## MÉTHODOLOGIE

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les instituts de formation d'aides-soignants (IFAS) du Grand Est, du 26 août au 21 septembre 2019, auprès de l'ensemble des aides-soignants diplômés en 2018.

Plus de 1 900 diplômés ont été interrogés. Parmi eux, 92 % sont des femmes et 58 % ont moins de 30 ans. Une large moitié a obtenu son diplôme en juillet et un quart en décembre 2018.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 1 172, soit un taux de réponse à l'enquête de 61 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation, du sexe et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

# SOMMAIRE

<b>SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI.....</b>	<b>5</b>
<b>Quel accès à l'emploi ?.....</b>	<b>5</b>
<b>Quelles conditions d'emploi ?.....</b>	<b>5</b>
<b>Dans quels secteurs exercent les diplômés ? .....</b>	<b>5</b>
<b>PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME .....</b>	<b>6</b>
<b>Quelle vitesse d'insertion ? .....</b>	<b>6</b>
<b>Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?.....</b>	<b>6</b>
<b>MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI.....</b>	<b>7</b>
<b>Où travaillent les diplômés ?.....</b>	<b>7</b>
<b>Quels sont les types de mobilité ?.....</b>	<b>7</b>
<b>PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS .....</b>	<b>8</b>
<b>Quelle perception de l'emploi ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Quelle perception de la formation ?.....</b>	<b>8</b>
<b>Se former à nouveau ?.....</b>	<b>8</b>
<b>DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE .....</b>	<b>9</b>

# SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI

## Quel accès à l'emploi ?

En septembre 2019, entre neuf et dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme en 2018, 93 % des aides-soignants sont actifs : 87 % occupent un emploi et 6 % sont au chômage. Les situations d'inactivité englobent les personnes en études ou en formation (4 %) et celles sans emploi et n'en recherchant pas au moment de l'enquête (3 %).

Il est à noter que parmi les 6 % de personnes en recherche d'emploi, plus de huit sur dix ont travaillé depuis leur sortie de formation, et ce, très majoritairement en tant qu'aide-soignant.

## Quelles conditions d'emploi ?

La quasi-totalité des diplômés en emploi (97 %) exercent des fonctions d'aide-soignant.

Parmi ceux-ci, plus de la moitié occupent des emplois à durée indéterminée : 42 % ont décroché un CDI et 10 % sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique.

Lorsqu'un CDD a été signé, il est le plus souvent d'une durée maximale de six mois. Précisons que plus d'un diplômé sur dix dispose d'un CDD d'une durée de trois mois au plus.

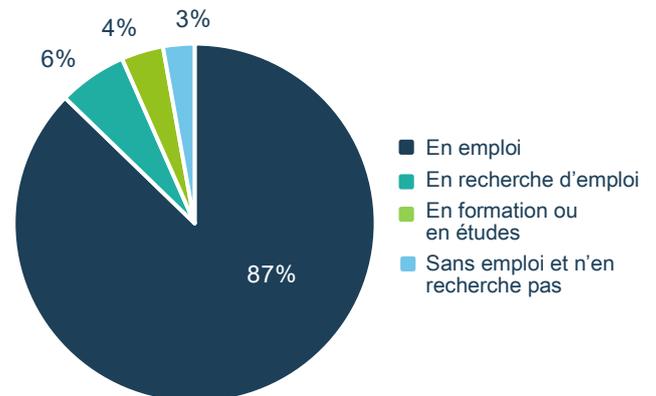
Le temps partiel concerne 9 % des emplois ; il s'agit d'un choix dans pratiquement deux tiers des cas.

## Dans quels secteurs exercent les diplômés ?

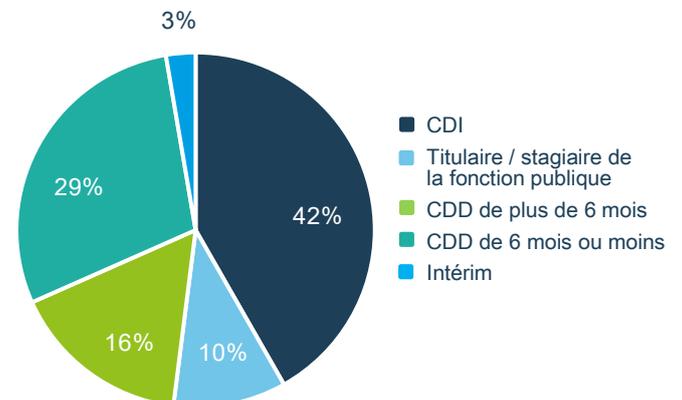
L'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et maisons de retraite) et le secteur hospitalier (hôpital, clinique) apparaissent comme les principaux secteurs employeurs, regroupant plus de huit diplômés sur dix de l'année 2018.

Quatre aides-soignants sur dix occupent leur poste au sein de l'hôpital public. En parallèle, trois sur dix sont embauchés par une entreprise privée.

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

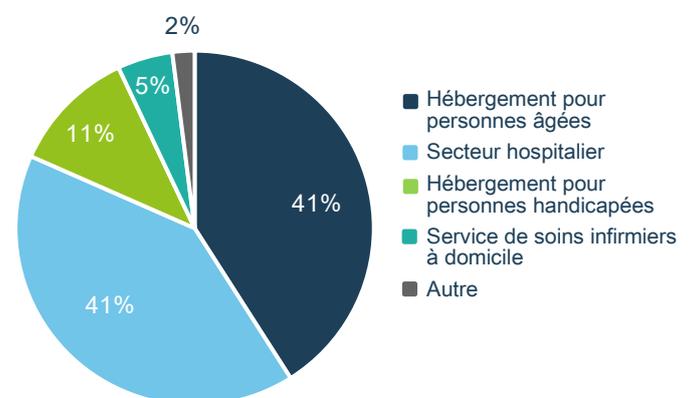


STATUT DE L'EMPLOI DÉTENU PAR LES DIPLÔMÉS



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

SECTEUR D'ACTIVITÉ OÙ TRAVAILLENT LES DIPLÔMÉS



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

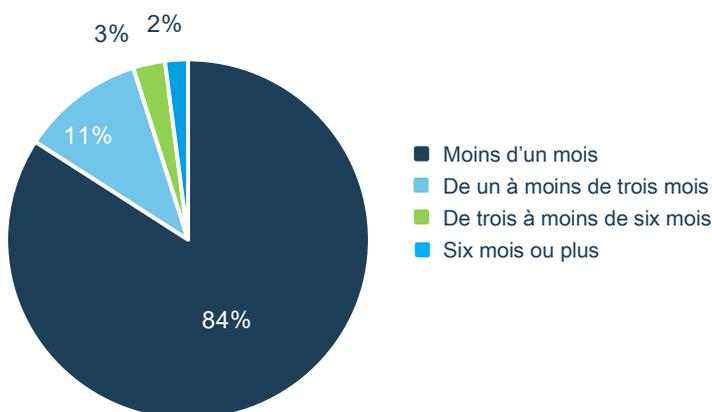
## Quelle vitesse d'insertion ?

Les aides-soignants intègrent rapidement le marché du travail après leur sortie de formation. En effet, plus de huit sur dix ont accédé à l'emploi en moins d'un mois.

La rotation sur le marché du travail semble plutôt élevée en début de carrière : l'emploi détenu au moment de l'enquête n'est pas le premier pour près de trois diplômés sur dix. Ce phénomène peut s'expliquer pour partie par la proportion de contrats de courte durée (CDD de six mois au plus) parmi les salariés.

À propos de l'emploi occupé au moment de l'enquête, six sur dix déclarent avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

TEMPS D'ACCÈS À UN EMPLOI APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

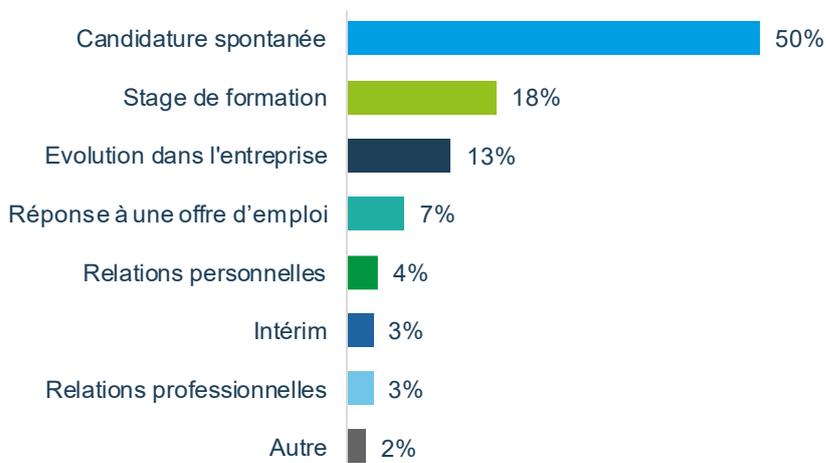


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

## Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?

Pour trouver leur travail, le recours aux candidatures spontanées a été la démarche privilégiée par 50 % des diplômés. Par ailleurs, 18 % des aides-soignants occupent leur emploi dans une structure où ils ont effectué un stage lors de leur formation et 13 % ont profité d'une évolution dans l'établissement où ils détenaient déjà un poste.

DÉMARCHE AYANT PERMIS D'ACCÉDER À L'EMPLOI ACTUEL



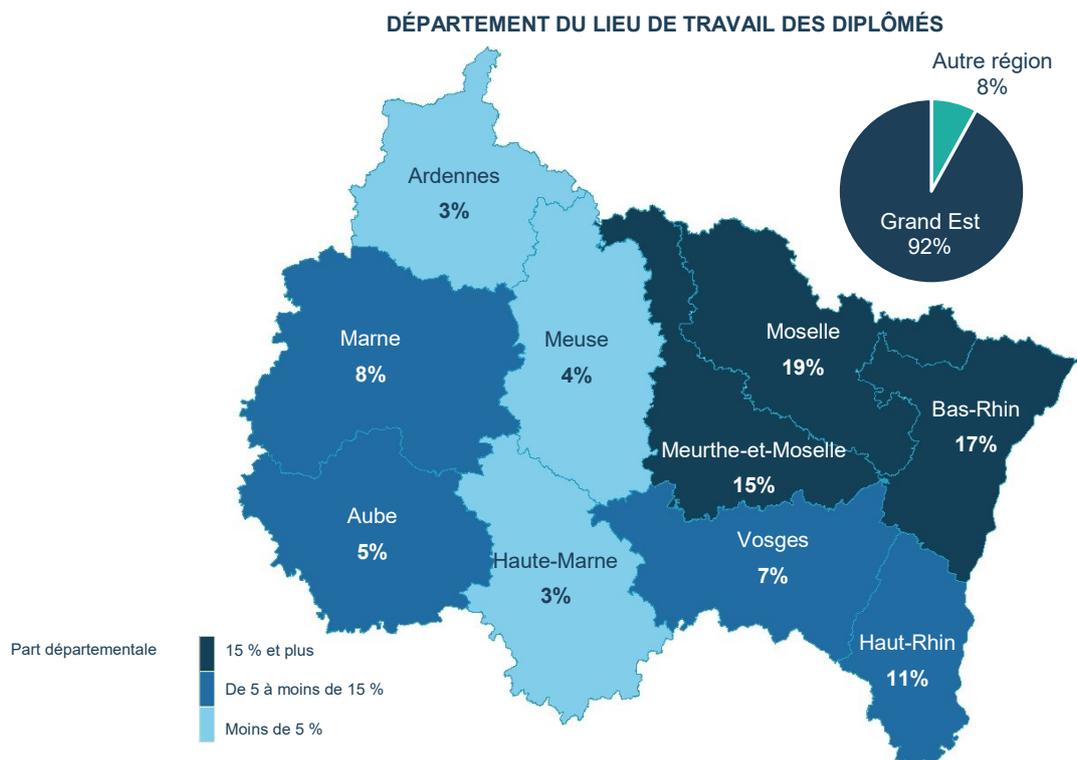
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

# MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

## Où travaillent les diplômés ?

92 % des diplômés aides-soignants de 2018 travaillent en région Grand Est, une proportion identique à celle des enquêtes précédentes. Plus précisément, la moitié exercent leur activité dans l'un des départements suivants : Moselle, Bas-Rhin et Meurthe-et-Moselle. À titre de comparaison, ces territoires ont formé 54 % des diplômés.

Ajoutons que les travailleurs étrangers (principalement de Suisse ou du Luxembourg) représentent 2 % de l'effectif en emploi.



Lecture de la carte : 17 % des diplômés travaillent dans le Bas-Rhin  
NB : Chaque département compte au moins un site formant au métier d'aide-soignant  
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

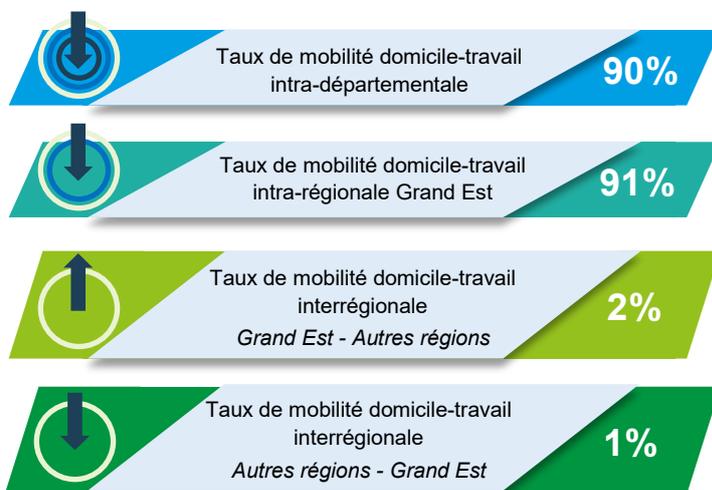
## Quels sont les types de mobilité ?

La mobilité géographique des aides-soignants, entre la résidence principale et le lieu de travail, est avant tout de nature intra-départementale : 90 % d'entre eux exercent leur activité au sein du département où ils demeurent.

91 % des aides-soignants ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 6 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

La proportion de ceux qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans d'autres régions (France ou étranger) s'élève à 2 %. Conjointement, la part de ceux qui ont leur résidence principale dans d'autres régions et exercent un emploi dans le Grand Est est de 1 %.

### MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL DES DIPLÔMÉS



# PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS

## Quelle perception de l'emploi ?

Parmi les différents critères de motivation mentionnés pour l'emploi occupé au moment de l'enquête, cinq à six répondants sur dix mettent en avant la situation géographique du lieu de travail et/ou le type de public pris en charge.

Une très grande partie des aides-soignants portent une appréciation favorable vis-à-vis de leur emploi. Ils sont respectivement 45 % et 47 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent.

Lorsqu'elle a été exprimée, l'insatisfaction est le plus fréquemment en lien avec la surcharge de travail, suivi du manque de reconnaissance professionnelle.

## Quelle perception de la formation ?

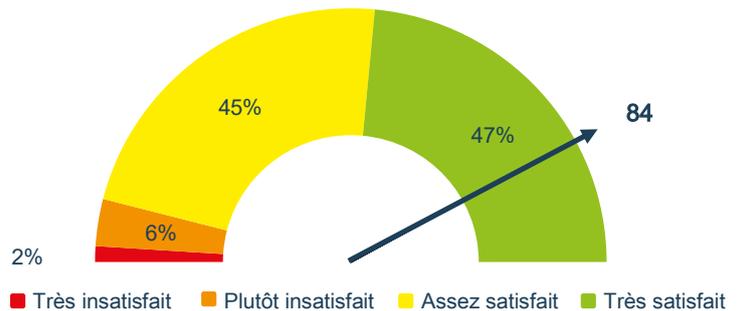
Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les aides-soignants diplômés en 2018 font part d'un sentiment de satisfaction quant à la formation reçue (stages compris). Ils sont ainsi respectivement 33 % et 64 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

## Se former à nouveau ?

La moitié des diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant et de ceux en recherche d'emploi envisagent de suivre une autre formation professionnelle (diplômante ou non) dans les trois ans à venir. Le projet le plus souvent visé s'inscrit comme une suite de parcours logique, à savoir la formation au métier d'infirmier<sup>1</sup> (pour deux diplômés sur trois ayant l'intention de se former). Ils seraient également un sur dix à se projeter dans le métier d'auxiliaire de puériculture<sup>2</sup>.

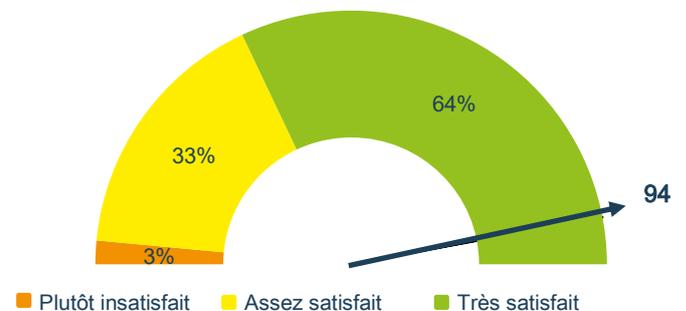
Signalons enfin que les deux tiers des diplômés aides-soignants en études ou en formation au moment de l'enquête se destinent à être infirmier.

### NIVEAU DE SATISFACTION DANS L'EMPLOI ACTUEL



Note de lecture : l'indicateur de 84 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits  
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant

### JUGEMENT PORTÉ SUR LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT



Note de lecture : l'indicateur de 94 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits  
Base : Ensemble des diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'aide-soignant et demandeurs d'emploi ayant un projet de formation

1. Après trois années d'exercice, un aide-soignant peut prétendre à intégrer un institut de formation en soins infirmiers

2. L'aide-soignant a la possibilité de changer de fonction et de travailler auprès des enfants en passant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, chargé de l'hygiène, du confort et de l'alimentation des enfants

Source : [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

# DÉFINITIONS & GLOSSAIRE

## Définitions

- ➔ Actifs : personnes en emploi et au chômage
- ➔ Emploi à durée indéterminée : CDI, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants (exercices en libéral, micro-entrepreneurs, associés, gérants ou chefs d'entreprise)
- ➔ Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- ➔ Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est

## Glossaire

- ➔ CDD : Contrat à Durée Déterminée
- ➔ CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- ➔ EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- ➔ IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant

## 8 COLLECTIONS DE L'OREF



### Réalités Emploi-Formation

#### Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



### Tableaux de bord

#### Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



### Études et analyses

#### Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



### Réflexions prospectives

#### Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



### Sanitaire et social

#### Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



### Mieux comprendre

#### Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



### Médias

#### S'informer

Des outils pour rester informé(e).



### Documents outils

#### Aider

Des outils pour aller plus loin.

**OREF Grand Est**

Tél. 03 88 15 66 08

Twitter : [@orefgrandest](https://twitter.com/orefgrandest)

Siège de la Région, site de Strasbourg  
1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG Cedex

Hôtel de Région, site de Châlons  
5, rue de Jéricho - CS 70441  
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Hôtel de Région, site de Metz,  
Lycée Schuman  
4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074  
METZ Cedex 03